

# ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Les futurs employeur et salarié peuvent se mettre d'accord sur le principe de la conclusion, à un moment donné, d'un contrat de travail relatif à l'accueil d'un enfant.

Suite au contact pris ce jour \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

→ **ENTRE :**

Nom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
Code postal :  _ _ _ _ _	Ville : .....
En qualité de père, mère, tuteur*	
Téléphone : Domicile :  _ _ _ _ _	Portable :  _ _ _ _ _
Lieu de travail de la mère :  _ _ _ _ _	
Lieu de travail du père :  _ _ _ _ _	

→ **ET :**

Nom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
Code postal :  _ _ _ _ _	Ville : .....

pour l'accueil de l'enfant (*prénom, nom*) : .....  
il est convenu d'une **promesse d'embauche** avec signature de contrat à compter du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ sur les bases suivantes :

- durée mensuelle de l'accueil : .....
- rémunération brute : .....

Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe, ou si, ayant signé le contrat de travail, elle n'en commence pas l'exécution par la remise ou l'accueil de l'enfant, elle versera à l'autre partie une indemnité compensatrice forfaitaire calculée sur la base d'un demi mois par rapport au temps d'accueil mensuel prévu ci-dessus.

Fait à..... Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du futur employeur  
(précédée de la mention «lu et approuvé»)

Signature de la ou du futur salarié(e)  
(précédée de la mention «lu et approuvé»)

\* rayer la mention inutile